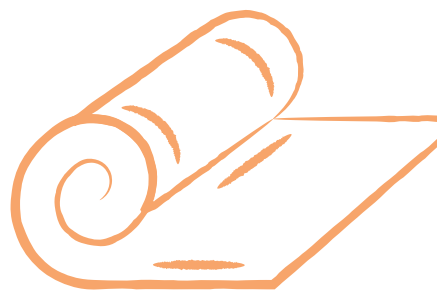
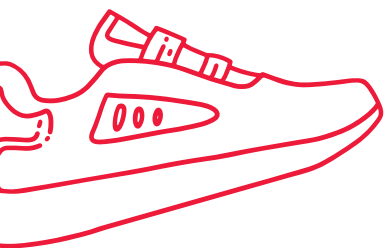


2025-2026

FICHE DE SOUHAITS

VACANCES D'AUTOMNE

Du 20 au 31 octobre 2025



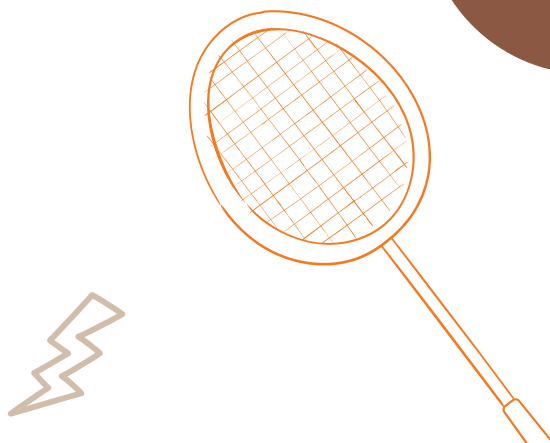
EMIS



École municipale d'initiation sportive

4 > 11 ANS

MON COMPTE
MON RÉFLEXE
SERVICES EN LIGNE
WWW.ORLEANS.FR



www.orleans.fr



Orléans
Mairie

EMIS



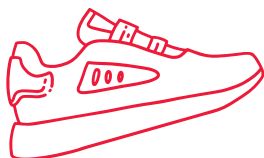
S'adresse aux enfants âgés de 4 à 11 ans (à la date du début du stage) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à des activités sportives. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs qui encadrent l'EMIS repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive, alliant le plaisir de la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.

PLUS D'INFORMATIONS

>> WWW.ORLEANS.FR

Section Que faire à Orléans ? /
Activités sportives /
École municipale
d'initiation sportive

Du 20 au 31 octobre



Les lieux de stages

Âge	Lieu	Adresse
4-6 ans	COMPLEXE VICTOR FOUILLADE ATTENTION, L'ACCUEIL LE MATIN ET LE SOIR EST ASSURÉ DANS LA SALLE YVES MONTAND 1 RUE CHARLES PERRAULT 45000 ORLÉANS	Rue Jean Bouin 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans Accès au parking par la rue Louis Pergaud
7-11 ans	PALAIS DES SPORTS JEAN ROS	14 rue Eugène Vignat 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans Accès au parking par la rue Louis Pergaud

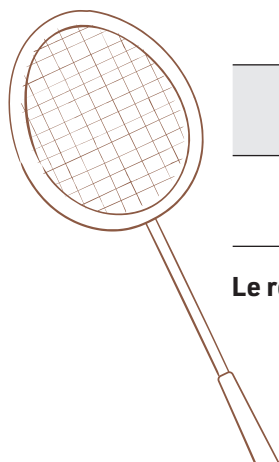
Déroulement de la journée

MATIN	APRÈS-MIDI
8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	14 h - 16 h 30 ACTIVITÉS SPORTIVES
9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	16 h 30 - 17 h GOÛTER
12 h - 14 h REPAS ET TEMPS CALME	17 h - 18 h ACCUEIL DE DÉPART

Offre
de stages
**de 8 h 30
à 18 h**



Le repas et le goûter doivent être fournis par les parents. Une tenue de sport est indispensable.





Les programmes des stages

sont définis par les éducateurs sportifs de la mairie d'Orléans.



>> Les fiches descriptives des stages sont disponibles sur www.orleans.fr
(section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive).
Pour les enfants âgés de 4 à 11 ans*

Du 20 au 24 octobre 2025		Du 27 au 31 octobre 2025	
4-6 ans*	COMPLEXE VICTOR FOUILLADE VÉLO**	4-6 ans*	COMPLEXE VICTOR FOUILLADE MOTRICITÉ & AISANCE AQUATIQUE
	OU		OU
7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE MOTRICITÉ & JEUX DE BALLON	7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE MOTRICITÉ & JEUX DE BALLON
	OU		OU
7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS COLLECTIFS	7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS COLLECTIFS
	OU		OU
7-11 ans*	PALAIS DES SPORTS JEAN ROS TIR À L'ARC & DODGEBALL	7-11 ans*	PALAIS DES SPORTS JEAN ROS BASKET & BADMINTON
	OU		OU

* Révolus à la date de début de stage.

** Attention ! Apporter casque et vélo en état de fonctionnement pour le stage vélo de la semaine du 20 au 24 octobre 2025 à Fouillade. Draisienne interdite.

Les besoins spécifiques

Les enfants avec des besoins spécifiques (liés à une particularité de santé, une situation de handicap ou autre) sont les bienvenus à l'École municipale d'initiation sportive. Le parent est invité à porter à la connaissance de la Direction des sports et des loisirs, les éléments spécifiques à l'accueil de l'enfant sur la fiche de souhaits ou sur le bulletin en ligne (moncompte.orleans-metropole.fr).

Un rendez-vous sera organisé avec les membres de l'équipe de l'EMIS pour définir conjointement les modalités d'accueil de l'enfant.

Les protocoles d'accueil des enfants

sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire (COVID-19...), des conditions météorologiques (orages, canicule...) et de la disponibilité des équipements sportifs (entretien, travaux, manifestations...).

Une information est adressée à la famille par mail pour toute modification.

Les modalités d'inscription

Dépôt des dossiers (pour étude en commission d'attribution des places) :

>> **du 3 au 14 septembre**

Au-delà du 14 septembre 2025 : demandes étudiées par ordre d'arrivée et places attribuées dans la limite des disponibilités.

Une réponse par mail vous sera apportée à partir du mercredi 24 septembre 2025.

**DEMANDE
D'INSCRIPTION
RAPIDE
SUR**

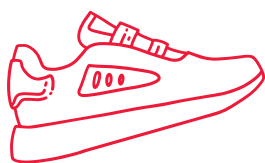
MONCOMPTE.ORLEANS-METROPOLE.FR

Préparer son dossier

- La copie des vaccins de l'enfant (l'admission en collectivité d'enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document mentionné à l'article D. 3111-6 du CSP attestant du respect de l'obligation en matière de vaccination).

+ SI LA DEMANDE N'EST PAS FAITE SUR LE COMPTE EN LIGNE :

- La fiche de souhaits EMIS dûment remplie disponible en mairie, mairies de proximité, et auprès de référent relais de l'école.
- Le dossier administratif unique 2025-2026 accompagné de ses pièces justificatives.



Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif selon la grille suivante.



Tarifs EMIS : stages vacances

applicables du 1^{er}/09/2025 au 31/08/2026

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs TTC par jour et par enfant		Tarifs TTC à la 1/2 journée et par enfant	
	ORLÉANAIS	NON-ORLÉANAIS	ORLÉANAIS	NON-ORLÉANAIS
A < à 453,72	2,45 €	9,10 €	1,50 €	4,70 €
B De 453,73 à 575,93	4,50 €	11,20 €	2,35 €	5,70 €
C De 575,94 à 697,31	5,60 €	12,30 €	3,00 €	6,30 €
D De 697,32 à 819,69	7,20 €	14,00 €	3,70 €	7,10 €
E De 819,70 à 940,91	10,50 €	17,20 €	5,30 €	8,70 €
F De 940,92 à 1 063,29	11,10 €	17,80 €	5,70 €	8,90 €
G De 1 063,30 à 1 182,20	11,80 €	18,50 €	6,00 €	9,20 €
H De 1 182,21 à 1 305,73	12,30 €	19,00 €	6,30 €	9,50 €
I De 1 305,74 à 1 426,94	12,95 €	19,70 €	6,60 €	9,80 €
J > 1 426,95	13,50 €	20,30 €	6,80 €	10,00 €

La facturation

La facture est gérée par la régie monétique centrale de la Mairie d'Orléans. Elle est envoyée le mois suivant le début des sections. Elle est le reflet de l'adhésion annuelle confirmée et doit être réglée, soit auprès d'une mairie de proximité ou directement auprès de l'Espace Famille.

Moyens de paiement acceptés

Paiement en ligne, carte bancaire (uniquement auprès de l'Espace Famille), **chèque bancaire, coupons sports, chèque-vacances, espèces, tickets CAF.**

Les tarifs

Disponibles sur www.orleans.fr

(section Que faire à Orléans ? / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive). Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif ou sur son compte en ligne.

Renseignements : 02 38 79 22 22



L'École municipale d'initiation sportive propose des stages pendant les vacances scolaires

• STAGES EMIS HIVER 2026

Inscriptions du 7 au 18 janvier 2026

• STAGES EMIS PRINTEMPS 2026

Inscriptions du 4 au 15 mars 2026

• STAGES EMIS ÉTÉ 2026

Inscriptions du 29 avril au 10 mai 2026



RENSEIGNEMENTS & COORDONNÉES

>> www.orleans.fr

MAIRIE D'ORLÉANS
DIRECTION DES SPORTS ET DES LOISIRS
École municipale d'initiation sportive
45040 ORLÉANS CEDEX 9
02 38 79 26 06
emis-ovc@orleans-metropole.fr

